

Paris, le 4 octobre 2019 N° 1462

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence ministérielle des « Amis de l'industrie »

Agnès Pannier-Runacher signe avec 17 homologues européens une déclaration listant les priorités d'une politique industrielle européenne ambitieuse

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Économie et des Finances, a participé, ce vendredi 4 octobre à Vienne (Autriche), à la réunion ministérielle des « Amis de l'industrie », à l'invitation de la ministre autrichienne du Numérique et de l'Economie, Elisabeth Udolf-Strobel, pour définir des priorités communes ambitieuses en vue d'alimenter la stratégie de politique industrielle de la prochaine Commission européenne.

La première réunion ministérielle des « Amis de l'industrie » a été lancée à l'initiative de la France en 2013. Depuis, cinq autres conférences ont été organisées, la dernière s'étant tenue à Paris en décembre 2018. Ces réunions offrent une tribune aux Etats membres les plus volontaires pour doter l'Union européenne d'une vision stratégique pour son industrie et définir ses priorités d'actions.

Les « Amis de l'Industrie » ont adopté ce jour une déclaration appelant à renforcer les actions en faveur de l'industrie dans quatre domaines clés :

- Investir dans l'innovation pour assurer notre souveraineté économique future, notamment en matière d'intelligence artificielle, en soutenant les innovations de rupture, en créant les conditions pour mieux partager et exploiter les données des entreprises européennes et en adoptant des règles pour limiter le pouvoir de marché excessif des grandes plateformes numériques;
- Développer les chaînes de valeur stratégiques en Europe, notamment en simplifiant l'élaboration de grands projets européens comme le PIIEC sur les batteries des véhicules électriques;
- Transformer l'industrie pour répondre au défi climatique, notamment en développant et favorisant l'industrialisation des technologies bas-carbones et de l'économie circulaire en Europe et en examinant les mesures possibles pour lutter contre les fuites de carbone, tels qu'un mécanisme inclusion carbone compatible avec les règles de l'OMC;
- Renforcer la compétitivité industrielle européenne, notamment par une politique commerciale conjuguant ouverture internationale dans le cadre de l'OMC et une meilleure application des principes de réciprocité, avec la nomination d'un « Chief Trade Enforcement



Officer » au sein de la Commission, ainsi que par des règles de concurrence modernisées pour mieux prendre en compte les enjeux de concurrence loyale et la question des acquisitions prédatrices pour les entreprises du numérique et les entreprises innovantes.

« La déclaration des "Amis de l'industrie" de Vienne est un signal fort envoyé à la nouvelle Commission en faveur d'une politique industrielle européenne ambitieuse qui s'incarne dans des projets concrets. Dans un environnement mondial incertain et de plus en plus concurrentiel, nous devons engager une transformation rapide de notre industrie pour l'adapter aux défis de la concurrence numérique et de la transition écologique. Cela suppose de faire évoluer nos politiques commerciale et concurrentielle en fonction de la réalité des marchés du XXIème siècle et d'unir nos forces pour être à la hauteur de nos compétiteurs américains et chinois en matière d'innovation » a déclaré Agnès Pannier-Runacher à l'issue de la conférence.

Contact presse:

Cabinet A. Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr